

**PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE (Article L2122-1-1
du Code Général de la propriété des Personnes Publiques)**

MISE A DISPOSITION D'EMPLACEMENTS DU DOMAINE
PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR LA LOCATION DE STANDS A
L'OCCASION

DE LA JOURNEE CONSACREE AUX ARTS DE LA RUE

à l'Abbaye de Vaucelles

le dimanche 03 juillet 2022

Date limite de réception des dossiers de candidature
Mardi 28 juin 2022 à 16 heures



Le Département du Nord organise une journée consacrée aux arts de la rue le dimanche 03 juillet 2022 et met à disposition des espaces du domaine public sur le site de l'abbaye de Vaucelles.

Pour satisfaire à l'occupation des stands mis à disposition et aux besoins en restauration des visiteurs, le Département du Nord lance un avis d'appel à candidatures pour l'installation de 2 stands extérieurs pour la restauration sucrée et salée selon les conditions ci-après :

**A l'abbaye de Vaucelles
Hameau de Vaucelles
59258 LES RUES DES VIGNES
AILES DES MOINES**

de 10h30 à 18h30 le 03 juillet 2022

- ✚ 3 stands extérieurs présents simultanément pour la restauration sucrée et salée dont :
- 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des plats salés
 - 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des glaces
 - 1 stand pour un emplacement de restauration sucrée rapide (type crêpes, gaufres)

Il est à noter que la vente de boissons ne fait pas partie de l'avis de cet appel à candidatures puisque celle-ci est organisée par le Département du Nord.

1 - Le Cadre juridique

Chaque candidat de cet appel à projet devra satisfaire aux conditions suivantes :

- Être majeur ;
- Être inscrit personnellement au registre du commerce ; ou être au registre des métiers ou à la maison des artistes pour l'activité à pratiquer sur l'emplacement sollicité ;

Une copie de l'inscription au registre du commerce, au registre des métiers ou à la maison des artistes devra être fournie avec le dossier d'inscription ainsi qu'une attestation d'assurance en cours de validité à la date de l'événement.

Les candidatures feront l'objet d'un rapport d'analyse à l'issue duquel un contrat de location sera envoyé à chaque exposant retenu pour la mise à disposition d'un stand.

2 – Les emplacements

Le Département du Nord met à disposition des exposants retenus un espace, représentant un emplacement d'une surface ci-après désignée et selon l'arrêté n°AR-DSC/2022/420 :

- ✚ 20 € pour un stand de 12 m² sans accès à l'eau et à l'électricité pour une journée
- ✚ 38 € pour un stand de 12 m² avec accès à l'eau et à l'électricité pour une journée
- ✚ 32 € pour un stand de 12 m² avec accès à l'électricité pour une journée
- ✚ 26 € pour un stand de 12 m² avec accès à l'eau pour une journée

3 - La durée de la mise à disposition

La mise à disposition sera accordée pour une durée d'1 journée et conclue par contrat. Ce contrat ne pourra pas être renouvelé par tacite reconduction. La durée totale du contrat est prévu le temps de la location du stand.

4 - Dossier de candidature

Tout candidat est invité à fournir un dossier comportant :

- Une présentation de son activité et des produits mis en vente sur le stand permettant au Département du Nord de comprendre son domaine d'activité et de la présentation de son stand. Cette Présentation sera jugée.
- Une attestation d'assurance
- Un extrait Kbis
- Un CV des références
- Toute information que le candidat jugera utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation

5 - Modalité de remise des candidatures

Date limite de réception des candidatures : **mardi 28 juin 2022** à 16 heures

Le dossier peut être remis :

- soit sous pli cacheté qui devra porter les mentions suivantes « **CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR** » à l'adresse suivante :

Abbaye de Vaucelles
Département du Nord
Nathalie LESOIN
Hameau de Vaucelles
59258 LES RUES DES VIGNES

- soit par voie électronique à l'adresse suivante qui devra mentionner l'objet suivant
« **CANDIDATURE MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR LA LOCATION DE STANDS A L'OCCASION DE L'EVENEMENT JOURNEE CONSACREE AUX ARTS DE LA RUE A L'ABBAYE DE VAUCELLES 3 JUILLET 2022** »

6 - Critères de sélection des candidatures

✚ 3 stands extérieurs présents simultanément pour la restauration sucrée et salée dont :

- 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des plats salés
- 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des glaces
- 1 stand pour un emplacement de restauration sucrée rapide (type crêpes, gaufres)

Présentation générale de l'activité.....60%
Présentation de l'offre commerciale à savoir les prix de vente des plats proposés, des glaces proposées et leurs descriptifs, des crêpes et gaufres proposées et leurs descriptifs (composition des plats, quantité, origine, ect.)
.....40%

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Mesdames

Nathalie LESOIN

Téléphone : 03 59 73 15 48

Courriel : nathalie.lesoin@lenord.fr

ou

Sabrina GIRET

Téléphone : 03 59 73 13 88

Courriel : sabrina.giret@lenord.fr

Cette procédure de sélection préalable est publiée sur le site internet de l'abbaye de Vaucelles, sur la page Facebook et de l'Instagram de l'abbaye de Vaucelles.